



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

Plan directeur



Parcs Canada Parks Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird

**Lieu historique national du Canada
Louis-Joseph-Papineau**

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Francine Émond
Directrice
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
Parcs Canada

Table des matières

Introduction	9
L'Agence Parcs Canada	9
La Maison Papineau, la demeure bourgeoise d'un homme d'état	9
La Maison Papineau, un lieu historique national	10
Le plan directeur	11
1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques nationaux	17
1.1 Le site	17
1.2 Les composantes naturelles	17
1.3 Les composantes culturelles	17
1.4 Les composantes du paysage	19
1.5 Les installations, les services et les autres activités	19
2. L'intégrité commémorative du lieu	21
2.1 Les objectifs de Parcs Canada	21
2.2 L'objectif de commémoration	22
2.3 Le lieu désigné	23
3. Analyse de la situation actuelle	25
3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu	25
3.2 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers	25
3.3 Les enjeux associés à l'administration et aux opérations	26
4. Énoncé de vision	27
5. Orientations et mesures de gestion	29
5.1 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles	29
5.2 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu	30
5.3 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques associés à la même région et liés par une thématique semblable	30
5.4 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement	31
5.5 La fréquentation du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau	31
5.6 La gestion du site et le partenariat	32

6. Conclusion	43
7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique du lieu historique national Louis-Joseph-Papineau	45
Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion	45
Évaluation des effets cumulatifs potentiels	46
Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs	46
Conclusion	46
Bibliographie	47

Introduction

L'Agence Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, l'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La Maison Papineau, la demeure bourgeoise d'un homme d'état

Homme politique, avocat et seigneur, Louis-Joseph Papineau naît à Montréal en 1786 de l'union de Joseph Papineau, lui-même

homme politique, notaire et seigneur, et de Rosalie Cherrier. Au début du XIX^e siècle, l'intérêt montré par Louis-Joseph pour la vie politique coïncide avec la naissance du nationalisme canadien-français, à la faveur de la montée des professions libérales et de l'apparition des partis politiques. Reçu avocat en 1808, Papineau participe à la guerre de 1812 en qualité de capitaine de milice. Jusqu'à l'insurrection de 1837, Papineau sera une des figures de proue de la scène politique bas-canadienne.

Cette maison accueille la famille Papineau de 1819 à 1837 et de 1846 à 1850. Restaurée au début des années 1960 par le journaliste Eric McLean, cette opération a donné le ton à un mouvement de réhabilitation des biens immobiliers de la vieille ville, qui se poursuit encore aujourd'hui.



Lever de soleil sur la maison de Louis-Joseph Papineau restaurée par le journaliste montréalais Eric Mclean, au début des années 1960
Parcs Canada / A. L'Italien-Savard

La Maison Papineau, un lieu historique national

Le lieu historique national Louis-Joseph-Papineau (la maison Papineau) loge à l'adresse civique 450, est, rue Bonsecours, à Montréal (Québec). Cet édifice est situé dans la partie *nord-est* de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, décrété en 1964 par le ministère des Affaires culturelles du Québec. L'Agence Parcs Canada gère à Montréal ses trois lieux historiques localisés au centre-ville d'une des trois plus importantes agglomérations urbaines canadiennes, les lieux historiques nationaux du Canal-de-Lachine, de Sir-George-Étienne-Cartier et Louis-Joseph-Papineau.

En 1968, la maison Papineau est désignée d'importance historique nationale par le gouvernement canadien, à titre de propriété et de résidence familiale de l'homme politique

Louis-Joseph Papineau. La maison appartient, enfin, au *Secteur de valeur patrimoniale exceptionnel* défini par la ville de Montréal.

En 1982, Environnement Canada acquiert la maison Papineau au nom de Parcs Canada. Cet ajout au réseau des lieux historiques permet, par ailleurs, à Parcs Canada de prendre possession d'une collection d'artefacts associée à Papineau. Le contrat d'acquisition autorise également l'ex-proprétaire à conserver un droit d'occupation jusqu'à son décès, survenu en 2002. Cette disposition maintient, par la même occasion, la vocation résidentielle de l'édifice, et ce, jusqu'à présent. Enfin, la mise en place d'une plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada¹ est reportée à un moment indéterminé.



Le 23 octobre 1837, Saint-Charles-sur-Richelieu est l'hôte de l'assemblée préévolutionnaire dite des Six-Comtés. Les principaux leaders patriotes – Louis-Joseph Papineau en tête (haranguant ici la foule) – attirent à cette occasion plus de 5 000 personnes. La rébellion est en marche.

Musée national des beaux-arts du Québec

1. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada est l'organisme responsable des désignations patrimoniales pour le gouvernement canadien. La désignation attribuée à la maison Papineau range celles-ci dans la catégorie des lieux d'importance historique nationale du Canada.

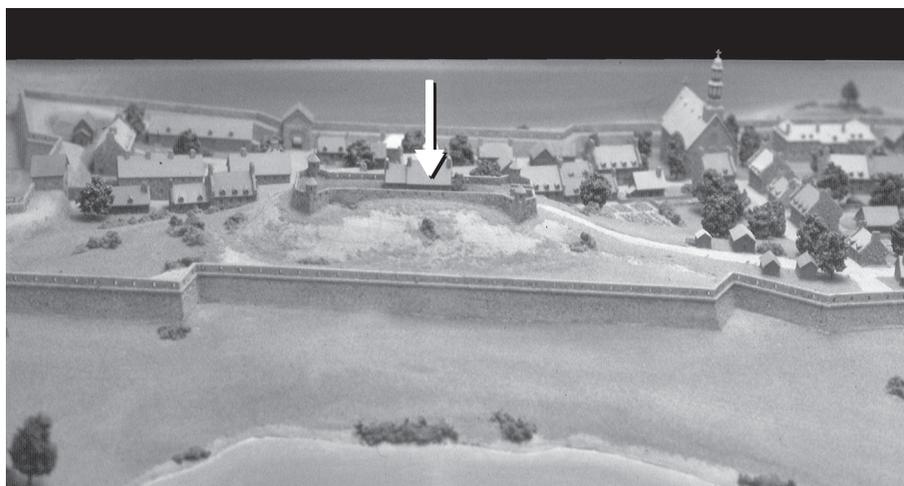
Le plan directeur

Le plan directeur d'un lieu historique national identifie les mesures de gestion ainsi que les orientations qui doivent permettre, dans une perspective à long terme, d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. La rédaction du plan directeur du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau est engagée en vertu des dispositions des paragraphes 32.(1) et (2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, qui stipulent que chaque lieu historique est tenu d'établir un plan directeur qui doit être déposé devant le Parlement et revu tous les cinq ans.

Les plans doivent refléter les politiques générales et les documents de planification de Parcs Canada, mais ils doivent en outre tenir compte des points de vue et des suggestions du public. La rédaction de ces documents est confiée à un comité professionnel ad hoc

dont les travaux sont supervisés par un planificateur. Les orientations de gestion et de développement suggérées par chaque exercice de rédaction d'un plan doivent être appuyées par une solide connaissance de l'information et des enjeux.

La préparation de ce premier plan directeur a permis une meilleure connaissance du patrimoine culturel du site; des problématiques rattachées à la protection de ressources patrimoniales menacées et des processus de gestion. Cet exercice a mené à l'élaboration d'une vision d'avenir pour le lieu, fondée sur un horizon de quinze ans et matérialisée par de nouvelles orientations. À cet effet, cette vision définit des orientations dont la mise en œuvre doit actuellement être envisagée à plus long terme, lorsque les conditions financières ou la mise en place des partenaires requis le permettront.



Au début du XIX^e siècle, l'arasement de la citadelle de Montréal permet de prolonger la rue Notre-Dame et d'adoucir par la même occasion la pente de la rue Bonsecours.

Les propriétaires de la maison Papineau mettent à profit ces grands travaux pour apporter des modifications d'importance à leur résidence.

(maquette du Musée Stewart, île Sainte-Hélène)
Parcs Canada / C.-A. Piché

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

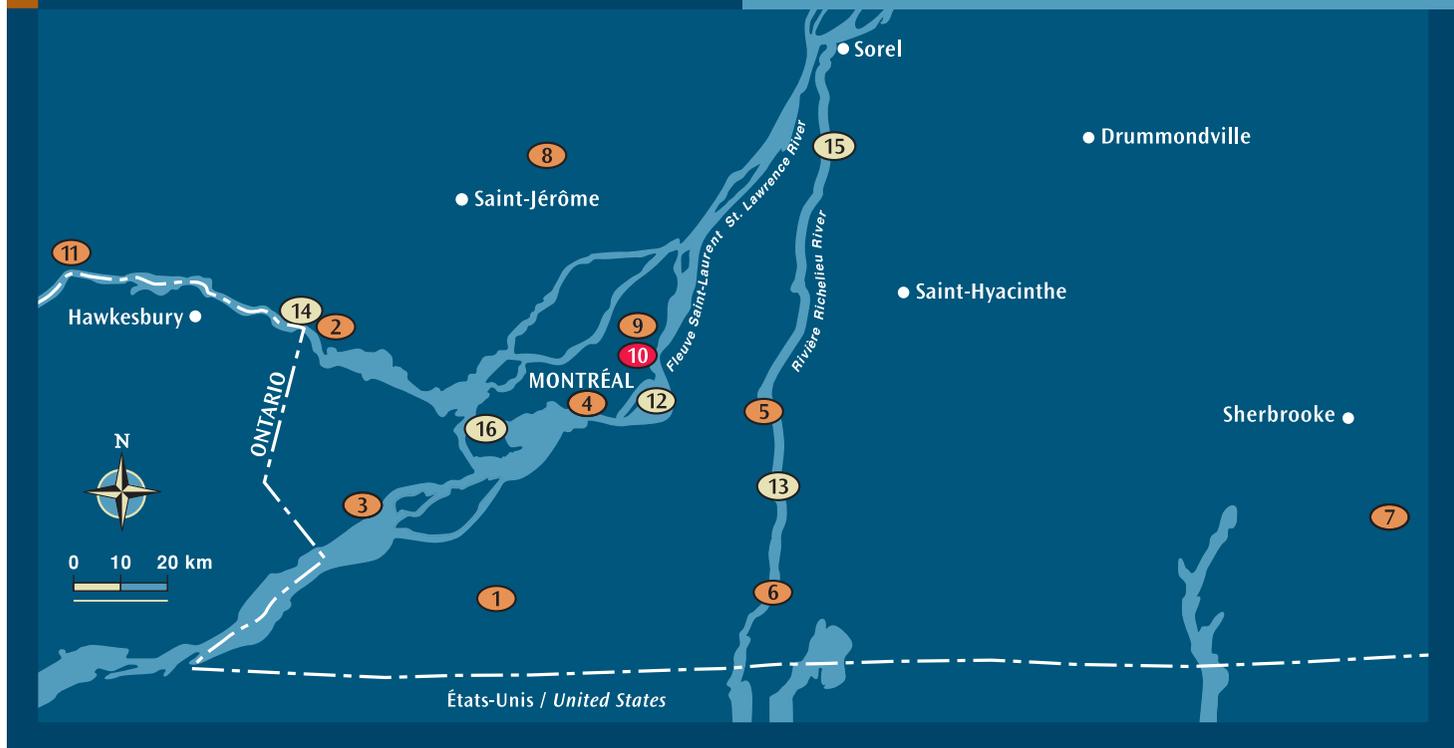
Louis-Joseph-Papineau

Contexte régional

Louis-Joseph Papineau

NATIONAL HISTORIC SITE OF CANADA

Regional Context

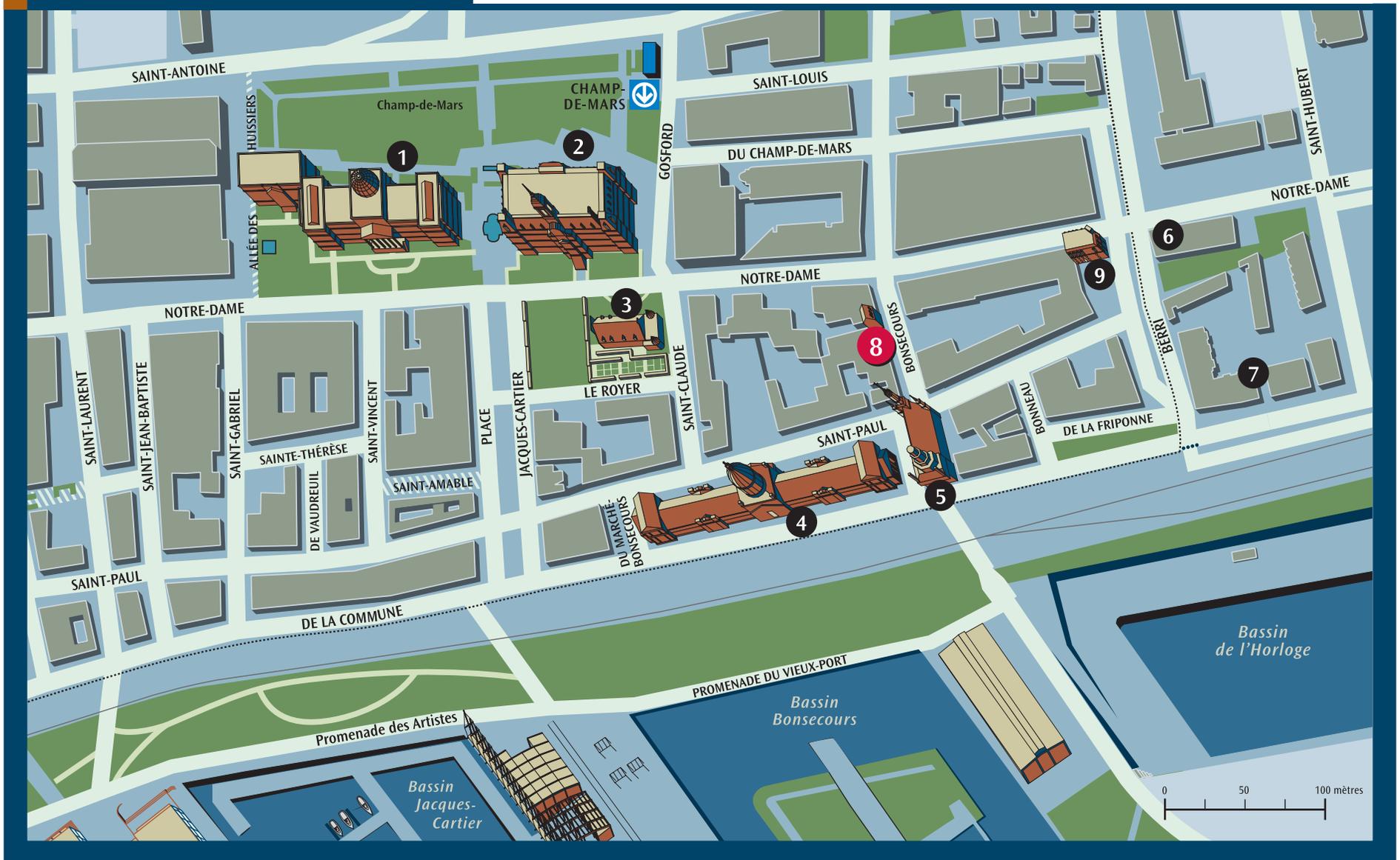


Lieux historiques nationaux du Canada National Historic Sites of Canada

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Bataille-de-la-Châteauguay
<i>Battle of the Châteauguay</i> | 7 Louis-S.-St-Laurent
<i>Louis S. St. Laurent</i> | 12 Canal-de-Lachine
<i>Lachine Canal</i> |
| 2 Caserne-de-Carillon
<i>Carillon Barracks</i> | 8 Sir-Wilfrid-Laurier
<i>Sir Wilfrid Laurier</i> | 13 Canal-de-Chambly
<i>Chambly Canal</i> |
| 3 Coteau-du-Lac
<i>Coteau-du-Lac</i> | 9 Sir-George-Étienne-Cartier
<i>Sir George-Etienne Cartier</i> | 14 Canal-de-Carillon
<i>Carillon Canal</i> |
| 4 Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
<i>The Fur Trade at Lachine</i> | 10 Louis-Joseph-Papineau
<i>Louis-Joseph Papineau</i> | 15 Canal-de-Saint-Ours
<i>Saint-Ours Canal</i> |
| 5 Fort-Chambly
<i>Fort Chambly</i> | 11 Manoir-Papineau
<i>Manoir Papineau</i> | 16 Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
<i>Sainte-Anne-de-Bellevue Canal</i> |
| 6 Fort-Lennox
<i>Fort Lennox</i> | | |

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
Louis-Joseph-Papineau

Plan de localisation



- | | | | | | |
|---|----------------------------|---|-----------------------------------|---|--|
| 1 | Vieux Palais de justice | 4 | Marché Bonsecours | 7 | Projet immobilier du Faubourg-Québec |
| 2 | Hôtel de ville de Montréal | 5 | Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours | 8 | Lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau |
| 3 | Château Ramezay | 6 | Ancienne gare Dalhousie | 9 | Lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier |

1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques nationaux

1.1 Le site

D'une superficie de 664 m², le lieu désigné est formé d'une résidence à vocation unifamiliale – dotée de quatre paliers et abritant aujourd'hui trois appartements –, de dépendances et d'une arrière-cour. Cette résidence et son arrière-cour forment la propriété détenue par Papineau au cours de la première moitié du XIX^e siècle. L'arrière-cour, pour sa part, accueille un espace paysager sous lequel repose un ensemble de vestiges archéologiques, attestés ou présumés, liés aux anciennes dépendances. Depuis son acquisition, la maison a une vocation résidentielle.

1.2 Les composantes naturelles

L'arrière-cour abrite quelques espèces arbustives plantées à des fins décoratives.

1.3 Les composantes culturelles

La maison Papineau abrite des ressources culturelles associées à près de trois siècles d'occupation euro-américaine. La plupart de ces témoins du passé ont conservé une valeur d'ancienneté d'une qualité exceptionnelle.

La maison Papineau est dotée d'un alignement traditionnel avec la rue Bonsecours. Comme c'est toujours l'usage au milieu du XIX^e siècle, la façade de cette résidence longe directement le trottoir attenant à cette voie publique. Cette demeure occupe également son site d'origine et couvre au sol un espace comparable à celui loti lors de sa construction. Trois campagnes de travaux sont

plus particulièrement liées aux mutations architecturales les plus significatives associées à cet édifice :

- l'agrandissement programmé par Papineau, incluant la création du passage cocher, et la mise en place en façade d'un lambris en bois imitant la pierre de taille;
- la conversion radicale de la résidence en un complexe hôtelier, une opération qui entraîne la mise en place d'un nouveau cloisonnement et le remplacement de l'ancien toit à deux versants par l'ajout de deux étages carrés sous un toit plat;
- la restauration de M. Eric D. McLean qui redonne à la maison les principaux caractères contemporains observés du temps de Papineau par la reconstitution du toit à deux versants dotés de lucarnes et par le rétablissement du cloisonnement et du décor d'origine du bel étage, de manière à recréer, aussi fidèlement que possible, son apparence des années 1830.

La maison et ses dépendances abritent aujourd'hui :

- l'appartement du rez-de-chaussée – toujours en location et qui possède un accès à l'arrière-cour;
- l'appartement du bel étage qui se déploie également sur les trois niveaux de l'annexe érigée en partie au Régime français. L'usage du garage et de la terrasse est réservé à cette unité de location. Autrefois occupée par M. McLean, celle-ci est présentement fermée au public;
- le dernier appartement – toujours en location – occupe les deux étages du comble et le niveau supérieur de la galerie de l'annexe;

- l'arrière-cour;
- le jardin et le potager.

Les ressources culturelles² qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique Louis-Joseph-Papineau (niveau 1) comprennent :

- les éléments du paysage;
- le bâtiment résidentiel mitoyen en pierre ayant connu plusieurs états architecturaux différents;
- la petite arrière-cour et l'annexe;
- la plupart des vestiges ou les murs évoquant d'anciennes dépendances;
- la plupart des vestiges archéologiques mis au jour dans l'arrière-cour;
- la collection ethnologique composée d'objets associés à Papineau ou d'éléments décoratifs prélevés sur la maison.

Les ressources culturelles non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national (niveau 2) comprennent :

- certains vestiges archéologiques associés aux périodes historiques ayant précédé ou succédé à la période commémorée par ce lieu; les vestiges archéologiques associés aux excavations et aux surveillances archéologiques extérieures, mais dépourvus d'un lien thématique avec les objets de commémoration (vestiges liés aux deux maisons, à l'ancienne cathédrale syro-libanaise ou à d'anciens bâtiments aujourd'hui disparus);
- la collection ethnologique d'objets associés aux périodes historiques ayant précédé ou succédé à la période commémorée par ce lieu; la collection ethnologique d'objets associés à Papineau et à son entourage et non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.



Plaque commémorative apposée sur la maison Papineau par le gouvernement québécois, vers 1965
Parcs Canada

Les ressources suivantes sont considérées comme en **bon** état :

- Les paysages et éléments paysagers liés aux motifs qui justifient la désignation.
- Le lieu désigné.
- La maison Papineau.
- L'arrière-cour et ses annexes.
- Les sites archéologiques.

Les ressources suivantes sont considérées dans un état allant de **passable** à **bon** :

- Les collections ethnologique et archéologique connues de niveaux 1 et 2.

2. Une ressource culturelle est une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. Source : *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*.

Comme le site n'a pas fait l'objet de fouilles archéologiques, l'état des ressources suivantes est **inconnu** :

- Les vestiges archéologiques non identifiés et non exhumés de niveaux I et II.

1.4 Les composantes du paysage

Les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique Louis-Joseph-Papineau (niveau 1) comprennent au niveau du paysage :

- les éléments du paysage;
- le bâtiment résidentiel;
- la petite arrière-cour et l'annexe;
- les vestiges archéologiques mis au jour dans l'arrière-cour;
- les rues Bonsecours, Notre-Dame et Saint-Paul;
- les édifices voisins, dont la chapelle de Bonsecours et le marché Bonsecours.

1.5 Les installations, les services et les autres activités

La maison Papineau est fermée au public depuis son acquisition par le gouvernement canadien. Ce lieu est dépourvu des moyens interprétatifs, des services et des activités habituellement associés à un lieu historique national géré par Parcs Canada. Il est également privé des trois outils interprétatifs de base normalement associés à la mise en valeur minimale d'un site fermé au public, soit la plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques; un site Internet réservé à ce lieu historique; et au moins un outil interprétatif disponible sur les lieux.



La conservation de la maison de Louis-Joseph Papineau s'inscrit dans un mouvement plus large de mise en valeur du quartier Bonsecours, dominé par la chapelle du même nom.

Parcs Canada

2. L'intégrité commémorative du lieu

L'intégrité commémorative d'un lieu historique national figure parmi les objectifs fondamentaux de Parcs Canada. L'expression « intégrité commémorative » désigne l'état ou le caractère global d'un lieu historique national. On dit qu'un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque³ :

- Les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- Les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- Les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

L'énoncé d'intégrité commémorative sert de guide pour la planification et la gestion des lieux historiques. L'énoncé précise l'objectif de commémoration du lieu, décrit les ressources culturelles en présence, leur attribue une valeur et identifie les messages rattachés à l'importance historique nationale du lieu qui doivent être communiqués au public. L'énoncé d'intégrité commémorative fixe également des objectifs à atteindre en matière de protection des ressources culturelles et de communication des messages associés à l'importance historique nationale du lieu. En somme, l'énoncé d'intégrité commémorative

constitue un cadre de référence qui établit l'état désiré pour le lieu; l'écart constaté entre cet état souhaité et la situation existante permet de définir des mesures de gestion spécifiques pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

2.1 Les objectifs de Parcs Canada

À titre d'agence du gouvernement fédéral responsable de préserver et de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du pays, Parcs Canada a notamment pour mandat de :

- **favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;**
- **assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;**
- **encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada⁴.**

3. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002.

4. Parcs Canada, « Politique sur les lieux historiques nationaux », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, p. 73.

Parcs Canada doit veiller à l'usage judicieux des lieux historiques nationaux de telle sorte que leur utilisation ne nuise pas à la protection des ressources patrimoniales. De concert avec les groupes et les citoyens intéressés, Parcs Canada doit promouvoir la compréhension, l'appréciation et la jouissance des valeurs patrimoniales associées aux lieux historiques qui lui sont confiés.

Par ailleurs, afin de concrétiser son mandat, Parcs Canada a adopté une série d'objectifs stratégiques qui orienteront ses activités au cours des cinq à dix prochaines années⁵. Parmi ces objectifs stratégiques, notons :

- Veiller au maintien de l'intégrité commémorative de ce lieu historique national.
- Sensibiliser la population canadienne et les visiteurs de l'étranger au patrimoine canadien de façon à ce qu'ils comprennent mieux la valeur de l'intégrité commémorative et apprécient davantage le réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada.
- Offrir aux visiteurs des services propres à leur permettre de découvrir et d'apprécier ce lieu historique national tout en s'assurant que les impacts de la fréquentation du lieu seront maintenus à un niveau minimal.
- Améliorer la gestion de Parcs Canada en privilégiant en particulier un mode de gestion axé sur un processus décisionnel efficace et sur les résultats.
- Gérer les ressources humaines d'une manière judicieuse et propre à offrir à la main-d'œuvre de Parcs Canada, hautement qualifiée et représentative de la population canadienne, un milieu de travail stimulant.



Le grand salon à l'étage noble
Parcs Canada

2.2 L'objectif de commémoration

L'objectif de commémoration d'un lieu historique national définit ce qui doit être spécifiquement commémoré en ce lieu. Il est étroitement lié aux particularités qui ont permis à ce lieu d'être reconnu d'importance nationale et qui justifient, en somme, sa raison d'être au sein du réseau des lieux historiques nationaux du Canada.

Les motifs de la désignation de la maison Papineau, figurant dans le procès-verbal de la réunion de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de 2002 précisent :

- qu'il existe des rapports étroits entre ce lieu et la période la plus active et la plus importante de la vie de Papineau alors qu'il était le chef du Parti patriote et une des figures marquantes des événements ayant précédé la Rébellion de 1837;
- que la maison Papineau représente un amalgame réussi de diverses influences stylistiques associées aux vocabulaires architecturaux hérités du Régime français et des traditions néoclassique et palladienne.

5. *Parcs Canada*, Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010, *Sa Majesté la reine du chef du Canada*, 2005.

2.3 Le lieu désigné

L'expression « lieu désigné » s'applique à un lieu reconnu par le ministre de l'Environnement suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ce terme englobe un emplacement, un bâtiment ou un autre endroit d'intérêt ou d'importance nationale, y compris les bâtiments ou les ouvrages qui sont d'intérêt national en raison de leur âge ou de leur architecture. Le lieu désigné est un emplacement géographiquement définissable et délimité. Les renseignements afférents à un lieu désigné donné sont tirés des procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Au lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau, le lieu désigné correspond à la propriété légale de Parcs Canada, qui comprend la maison, son annexe, son garage et son arrière-cour.



L'escalier et le luminaire du vestibule
Parcs Canada / A. L'Italien-Savard



La cheminée du grand salon est une œuvre en bois remplaçant celle de marbre qui ornait autrefois cette pièce d'apparat. À son départ pour la seigneurie de la Petite Nation (Montebello), Papineau souhaite doter son nouveau manoir de cet élément architectural de belle qualité. Il fait alors peindre en imitation de marbre le nouveau manteau du salon de la rue Bonsecours.

Parcs Canada / Y. Fortier

3. Analyse de la situation actuelle

Les principaux enjeux reliés à la mise en valeur du lieu historique national Louis-Joseph-Papineau découlent de la situation actuelle du lieu en rapport avec les objectifs et les orientations stratégiques de Parcs Canada.

3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu

La protection des ressources culturelles

Depuis son acquisition par Parcs Canada, la maison Papineau a fait l'objet de travaux de maintenance et de conservation respectueux de l'esprit et de la lettre de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*. Le report de sa mise en valeur et de son éventuelle ouverture au public a cependant eu pour effet de remettre à plus tard :

- l'inventaire de certaines ressources archéologiques, architecturales et ethnologiques associées au lieu;
- la production d'un bilan historiographique et d'un programme de recherche associés aux objets de commémoration du lieu;
- une mise aux normes de la propriété permettant une ouverture au public;
- le développement d'un programme de conservation et d'entretien pour les édifices et les artefacts en réserve sur le site ou au Centre de services du Québec.

La communication des messages et l'expérience de visite

La maison Papineau est fermée au public depuis son acquisition par le gouvernement canadien.

Le défi de Parcs Canada sera :

- de déterminer l'usage auquel la maison Papineau sera affectée au cours des quinze prochaines années;
- d'étudier la faisabilité d'une stratégie – de communication des messages et de prestation de services et d'activités – élaborée en fonction du programme de gestion ou de mise en valeur retenu pour la maison Papineau;
- de réaliser les éléments de cette stratégie;
- d'offrir, au moment opportun, une expérience de visite inoubliable.

3.2 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers

Deux des trois appartements de la maison Papineau sont présentement offerts en location résidentielle. Depuis le décès de l'ancien propriétaire, le dernier appartement, proposé en location, n'a pas trouvé preneur.

Le défi de Parcs Canada sera, dans un premier temps, de déterminer la vocation réservée à la maison Papineau au cours des quinze prochaines années et, plus particulièrement, de produire un cadre de gestion pour les activités résidentielles de la maison.

3.3 Les enjeux associés à l'administration et aux opérations

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif du développement durable. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'Agence Parcs Canada est l'une des agences visées par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leurs processus décisionnels. L'Agence Parcs Canada doit

maintenant rendre compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations soient gérées de façon à ne compromettre aucune ressource. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son mode de gestion des installations des parcs et des lieux historiques, des collectivités entourant les parcs et des activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement où certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique national Louis-Joseph-Papineau.



La composition des lucarnes de la maison Papineau a contribué à faire de cette résidence une des plus belles maisons montréalaises de la première moitié du XIX^e siècle.
Parcs Canada / A. L'Italien-Savard

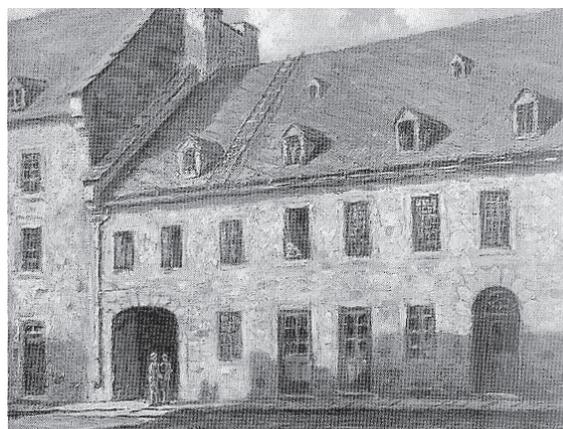
4. Énoncé de vision

La vision esquissée dans les lignes qui suivent reflète l'orientation générale que Parcs Canada et ses partenaires proposent à moyen et à long terme pour la maison Papineau :

- La maison Papineau commémore l'association entre le chef du Parti patriote, sa famille, sa carrière et les milieux domestique, architectural et d'appartenance qui furent les siens au moment des rébellions de 1837 et 1838. Cette maison commémore également « un amalgame réussi de diverses influences stylistiques associées au vocabulaire architectural hérité du Régime français et des traditions néoclassique et palladienne ».
- Parcs Canada substitue progressivement à la vocation résidentielle une vocation muséale plus conforme à sa mission, et ce, dans le respect des locataires occupants.
- Parcs Canada met en valeur la maison Papineau et ses collections selon les critères de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et par la présentation d'activités associées au concept de mise en valeur. La poursuite de cette mission – assurant le maintien de l'intégrité commémorative du site – englobe aussi le travail de ses partenaires.
- La maison Papineau communique les messages sur le réseau de Parcs Canada, sur l'importance historique nationale du site et sur les autres valeurs patrimoniales du lieu à un nombre toujours croissant de visiteurs. À cet effet, la maison Papineau développe un programme d'activités éducatives destiné plus spécialement aux nouvelles clientèles ethnoculturelles, tout en contribuant à l'affirmation de l'identité canadienne. Enfin, la maison Papineau, le lieu historique national de Sir-George-

Étienne-Cartier et leurs partenaires font la promotion de stratégies de communication et de commercialisation communes.

- L'intégrité historique du milieu associé à ce lieu, la qualité du patrimoine immobilier conservé, la variété des activités éducatives offertes au public, l'efficacité des services disponibles et, enfin, la collaboration liée à une gestion du site partagée permettent à chaque visiteur de vivre une expérience de visite mémorable.
- Parcs Canada encourage ses partenaires publics et privés – qui adhèrent aux objectifs de gestion de l'Agence – à inventorier, à documenter, à conserver et à mettre en valeur les éléments du paysage et les ressources patrimoniales qui leur sont confiées, par la mise sur pied, notamment, d'activités d'envergure régionale.
- La maison Papineau est conservée, entretenue et administrée dans le respect des principes de la *Stratégie sur le développement durable*.



La recherche en histoire fait appel à de nombreux fonds d'archives et de musée. Cette vue de la maison Papineau par Georges Delfosse est conservée par la Ville de Montréal
Ville de Montréal / Georges Delfosse

5. Orientations et mesures de gestion

Au cours des années qui viennent, Parcs Canada s'efforcera, à partir de son budget ou par le biais d'ententes de partenariat, de réaliser les mesures de gestion qui suivent. Bien qu'il s'agisse d'un plan directeur d'une portée de cinq ans, celui-ci s'inscrit à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de quinze ans. Les mesures qui suivent sont divisées en deux sous-groupes, les mesures en **grisé** sont celles auxquelles Parcs Canada souhaite accorder la priorité au cours des cinq prochaines années; les mesures sur fond **blanc** sont celles dont la concrétisation est envisagée à plus long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles.

5.1 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles

Les considérations

Les vestiges et les bâtiments significatifs associés à la maison Papineau constituent un ensemble patrimonial représentatif d'une période marquante de l'histoire canadienne. Le maintien de l'intégrité commémorative du site ne sera assuré que lorsque Parcs Canada aura pris les mesures nécessaires pour assurer l'inventaire et la conservation des collections et des vestiges archéologiques et ethnologiques associés au site.

Les orientations proposées

- 1 – Réaliser la mise en valeur de la maison Papineau dans le respect de la mission de Parcs Canada, de sa *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, de ses engagements envers les Canadiennes et les Canadiens, de même qu'en fonction de ses capacités financières.
- 2 – Dresser un inventaire des ressources architecturales, ethnologiques et archéologiques associées au lieu.
- 3 – Dresser un bilan historiographique associé aux objets de commémoration du lieu.
- 4 – Développer un programme de recherche en histoire destiné à mieux faire connaître certaines thématiques clés.
- 5 – Produire et mettre en place un programme de conservation et d'entretien pour les édifices et les artefacts en réserve sur le site ou au Centre de services du Québec, en respectant les principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

6 – Réaliser le travail de conservation et de mise en valeur de la maison Papineau dans le respect de la *Stratégie sur le développement durable* élaborée par Parcs Canada.

5.2 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu

Les considérations

La communication des messages et des valeurs patrimoniales des lieux historiques nationaux constitue l'un des objectifs clés de Parcs Canada. L'interprétation y est utilisée en tant que processus de communication visant à donner aux visiteurs une explication ou encore une signification à des personnages ou des événements du passé, à l'aide d'expériences, d'objets et de média appropriés. Ce programme de communication cible toutes les catégories de visiteurs et diffuse des éléments de message variés.

La maison Papineau est fermée au public depuis son acquisition par le gouvernement canadien. Ce lieu est dépourvu des moyens interprétatifs et des services et des activités habituellement associés à un lieu historique national géré par Parcs Canada. Il est privé également des trois outils interprétatifs de base normalement associés à une mise en valeur minimale d'un site fermé au public, soit la plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques; un site *Internet* réservé à ce lieu historique; et au moins un outil interprétatif disponible sur les lieux.

Les orientations proposées

7 – Développer, dans un premier temps, les outils interprétatifs de base associés aux sites fermés au public (plaque commémorative; site *Internet*; au moins un outil interprétatif disponible sur place).

8 – À moyen ou à long terme, développer un concept d'interprétation et d'expérience de visite, respectueux de l'énoncé d'intégrité commémorative et de l'évaluation de celle-ci.

9 – À moyen ou à long terme, réaliser les outils et les activités prévus par le concept d'interprétation et d'expérience de visite.

5.3 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques associés à la même région et liés par une thématique semblable

Les considérations

La région immédiate de la maison Papineau abrite deux autres lieux historiques administrés et gérés par Parcs Canada (Canal-de-Lachine et Sir-George-Étienne-Cartier) de même qu'une centaine de lieux, d'événements et de personnages d'importance historique nationale liés par une thématique directe ou indirecte au lieu historique national Louis-Joseph-Papineau.

Les lieux de commémoration concernés sont facilement accessibles à partir de la maison et ils offrent un riche potentiel de valorisation.

Ces ressources sont administrées par des partenaires de tous genres.

Les orientations proposées

10 – Sensibiliser les propriétaires et le public à l'intérêt patrimonial de ces biens mobiliers ou immobiliers et les encourager à assurer la protection et la mise en valeur de ces ressources.

11 – Collaborer avec les propriétaires de ces lieux afin de rendre disponibles les messages d'importance historique nationale et les messages contextuels, et ce, pour chacune des clientèles de ces sites.

5.4 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement

Les considérations

Au lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau, le lieu désigné correspond à la propriété légale de Parcs Canada, qui comprend la maison et son arrière-cour.

Les orientations proposées

- 12 – Réaliser une analyse de l'état du lieu en ce qui a trait à la gérance environnementale, et plus particulièrement la question de l'évaluation énergétique des bâtiments.
- 13 – Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du site.

5.5 La fréquentation du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau

Les considérations

La maison Papineau est fermée au public depuis son acquisition par le gouvernement canadien.

Les orientations proposées

- 14 – À moyen ou à long terme, mettre la maison Papineau aux normes (électricité, chauffage, toilettes, accessibilité universelle, systèmes d'avertisseurs d'incendie et d'intrusion, etc.) afin d'y accueillir des visiteurs.
- 15 – À moyen ou à long terme, dresser un inventaire des besoins et des attentes du public visiteur en ce qui a trait aux services à caractère récréotouristique.



Louis-Joseph Papineau et son épouse, Julie Bruneau, transforment la vieille maison familiale, d'esprit français, en une résidence à la « londonienne », dotée cependant de lucarnes à la canadienne. Leur séjour – au moment où Papineau est chef du Parti patriote – associe cette maison à une des périodes clés de l'histoire montréalaise, québécoise et canadienne.
Musée national des beaux-arts du Canada / Antoine Plamondon

5.6 La gestion du site et le partenariat

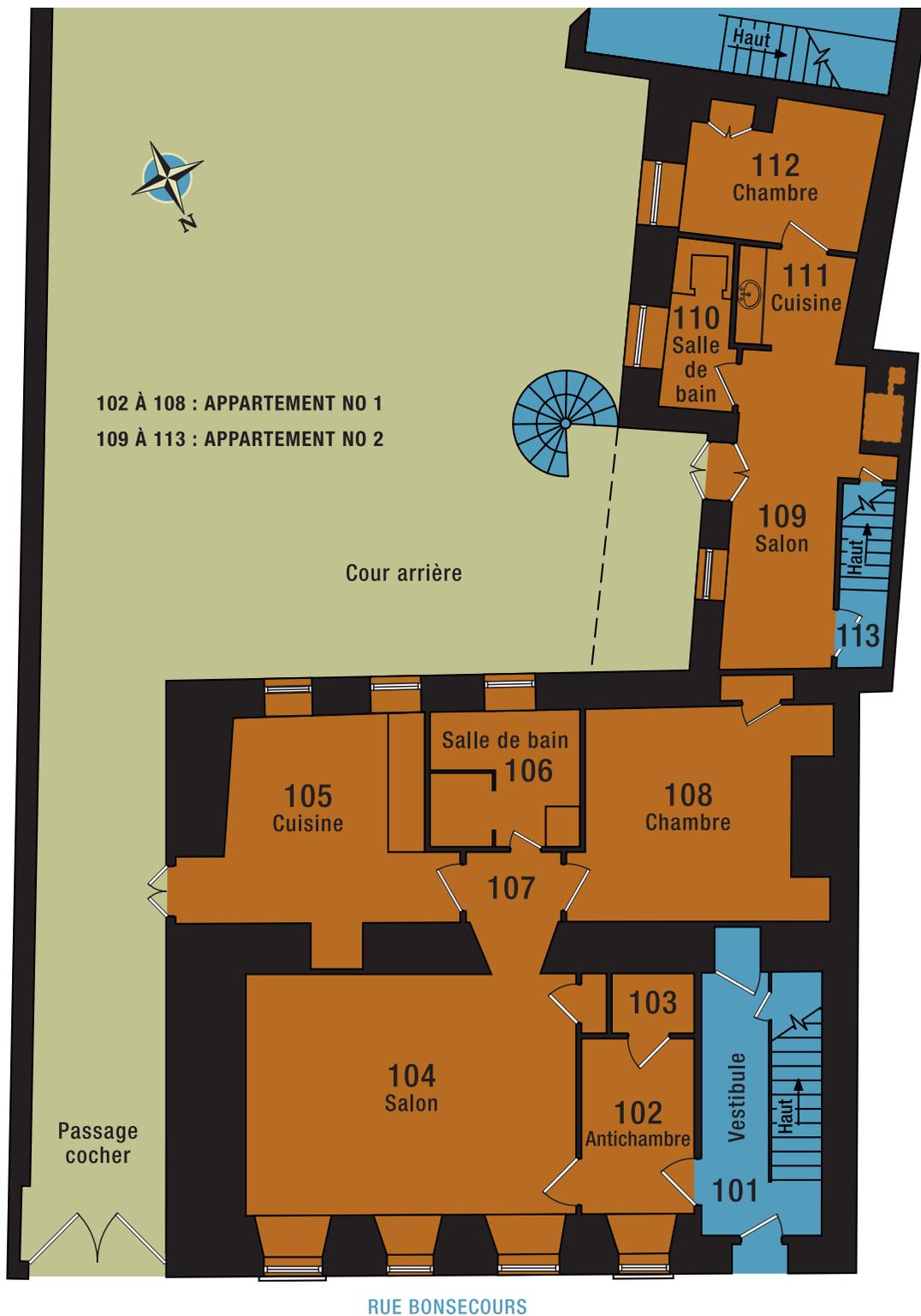
Les considérations

La création d'alliances stratégiques est devenue essentielle à une gestion plus ouverte du réseau des parcs et des lieux et au financement des activités tenues sur les sites confiés à l'Agence.

La gestion de la maison Papineau est le fait de Parcs Canada. Son ouverture éventuelle au public pourrait nécessiter un certain engagement de la part de quelques-uns des partenaires potentiels du lieu. Le réseautage tissé avec la communauté locale et régionale a permis la création d'outils et de services d'interprétation de qualité et l'émergence d'activités ponctuelles, à caractère thématique ou récréotouristique.

Les orientations proposées

- 16 – Assurer le maintien de l'intégrité commémorative du site par la création d'un comité permanent de concertation avec le milieu réunissant les maisons Cartier et Papineau.
- 17 – Appuyer les partenaires responsables de la gestion de ressources culturelles liées à la maison Papineau – mais situées à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada – dans leur travail d'inventaire et de conservation et de mise en valeur de ces ressources.
- 18 – Maintenir les activités locatives jusqu'à ce qu'un projet de mise en valeur viable soit proposé par Parcs Canada ou un partenaire.

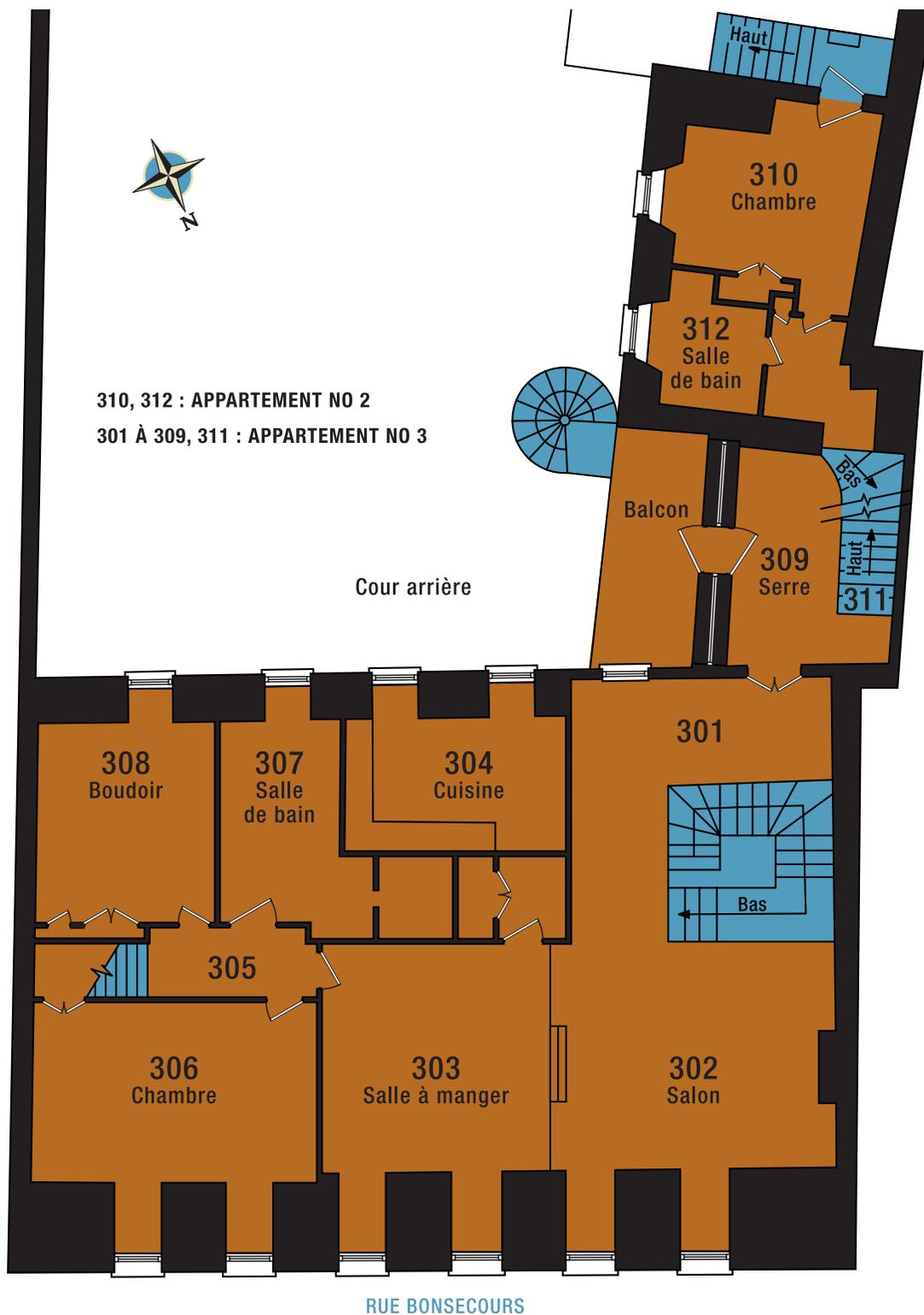


UTILISATION DES PIÈCES

 Aire de circulation
(Fermé au public)

 Appartements
(Fermé au public)

 Cour arrière
(Fermé au public)

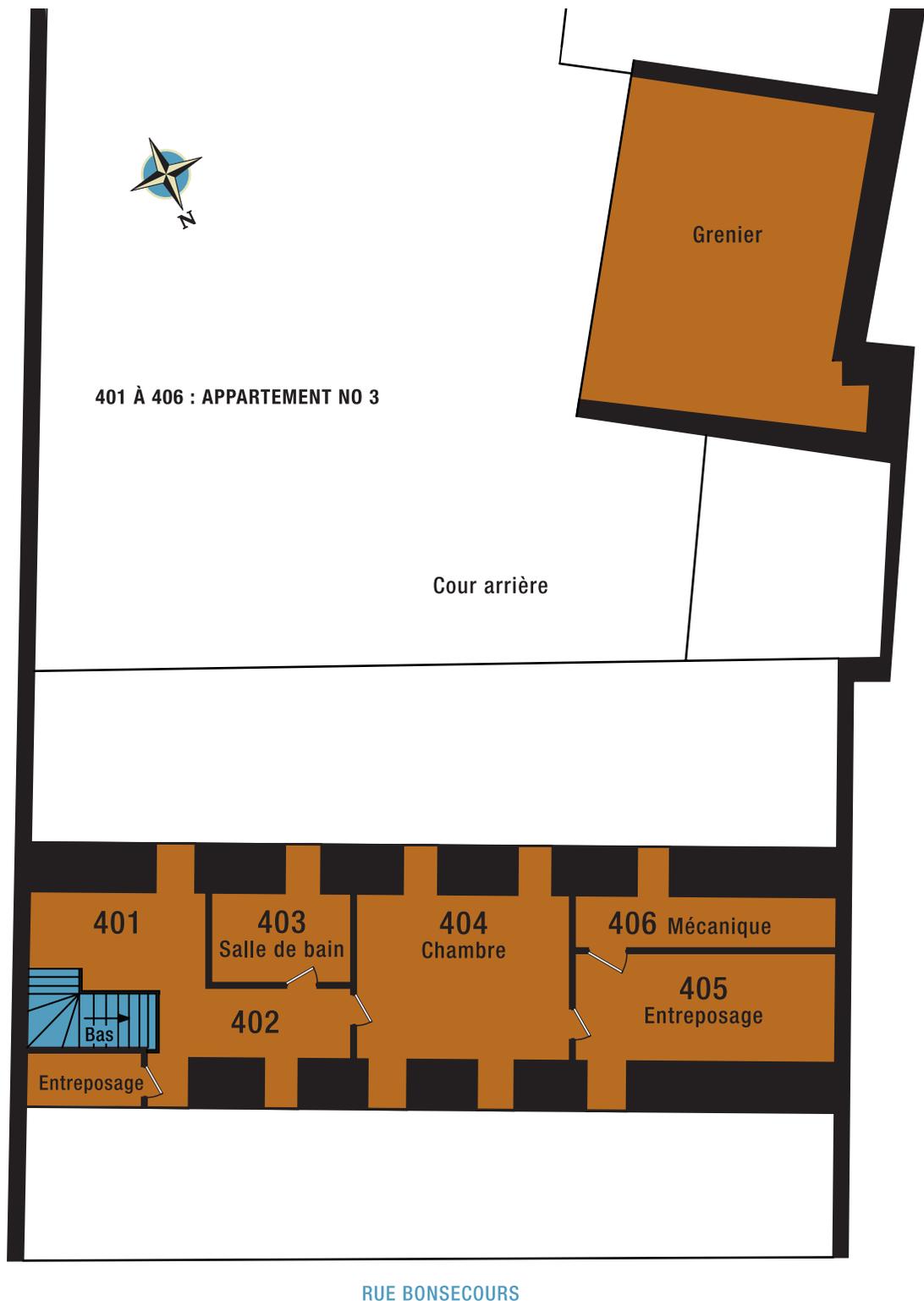


UTILISATION DES PIÈCES

 Aire de circulation
(Fermé au public)

 Appartements
(Fermé au public)

 Cour arrière
(Fermé au public)

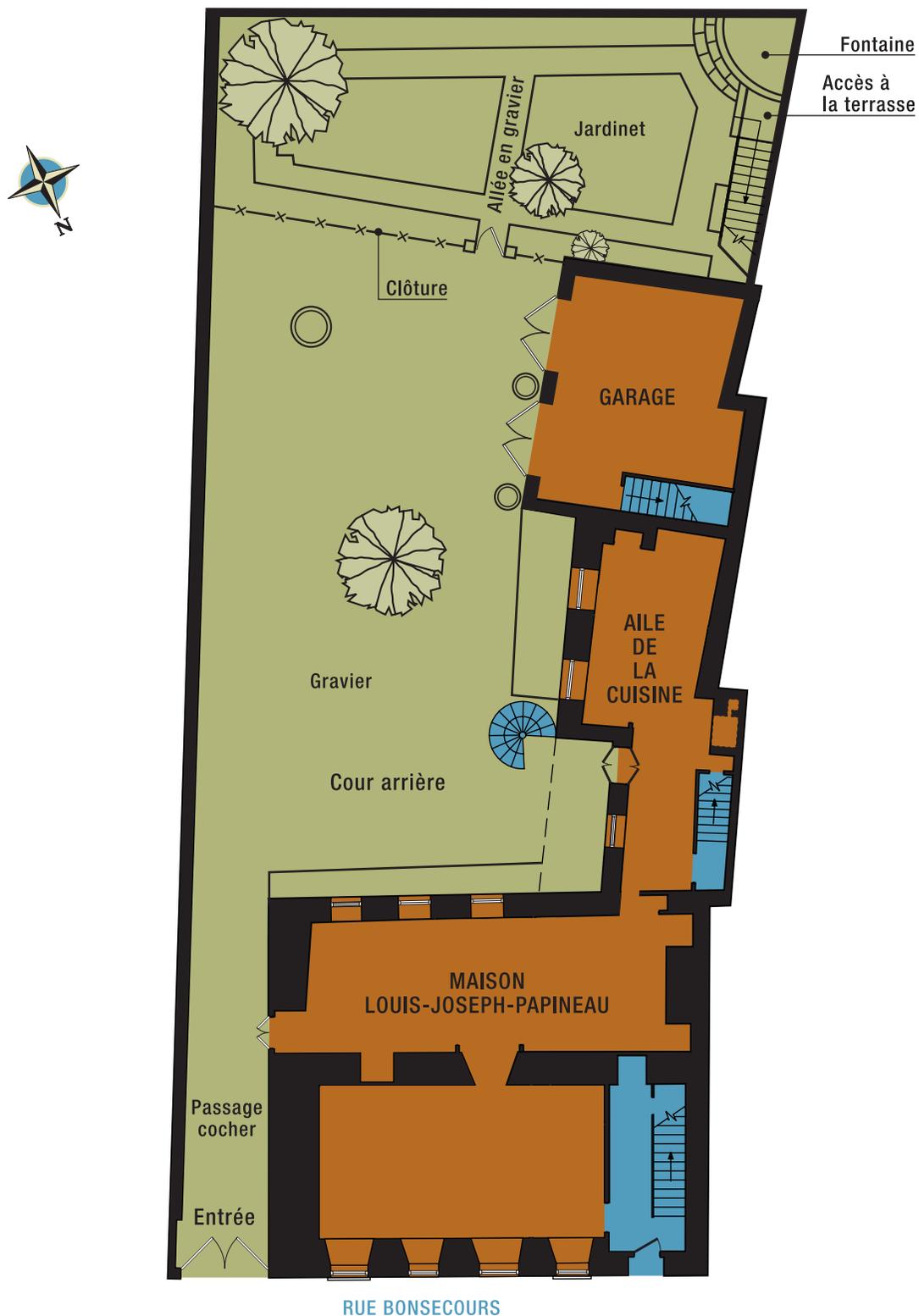


UTILISATION DES PIÈCES

 Aire de circulation
(Fermé au public)

 Appartements
(Fermé au public)

 Cour arrière
(Fermé au public)



UTILISATION DES PIÈCES

 Aire de circulation
(Fermé au public)

 Appartements
(Fermé au public)

 Cour arrière
(Fermé au public)

6. Conclusion

Le plan directeur du lieu historique Louis-Joseph-Papineau se veut un guide stratégique pour les quinze prochaines années (avec révision du document à tous les cinq ans). Un budget et des plans de travail annuels encadreront la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée. Le directeur de l'unité de gestion de l'Ouest du Québec de Parcs Canada sera responsable de la mise en œuvre du plan.

Le plan directeur du lieu historique national Louis-Joseph-Papineau fournit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada. Si certaines mesures ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'autres mesures sont également préconisées pour enrichir l'expérience de visite, offrir de meilleurs services aux visiteurs,

accroître la fréquentation et la notoriété du lieu et réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

Il est évident que la réalisation des mesures de gestion proposées nécessitera un investissement qui pourrait être important. L'unité de gestion de l'Ouest du Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, des programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si, à court terme, l'unité de gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, elle devrait réaliser les principaux défis lorsque les circonstances le permettront.



La maison Papineau est située au cœur d'un réseau de partenaires appelé à guider le développement de ce lieu historique national. Parmi ceux-ci, le marché Bonsecours a connu, au cours des dernières années, un programme de revitalisation commerciale et culturelle des plus ambitieux.

Parcs Canada / C.-A. Piché

Ce plan directeur a été porté à l'attention des représentants du milieu directement concernés par la protection et la mise en valeur de la maison Papineau. Ces personnes ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de communiquer leurs points de vue dans le cadre du processus de planification.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur seront communiqués à la population par l'entremise du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées* publié par l'Agence Parcs Canada et par d'autres mécanismes qui seront mis en place par l'unité de gestion de l'Ouest du Québec. Ce plan directeur sera révisé périodiquement et, dans le cadre de cet exercice, la population sera consultée sur les changements importants. Cette consultation prendra notamment le canal d'un comité de concertation permanent.

7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique du lieu historique national Louis-Joseph-Papineau

Le plan directeur du lieu historique national du Canada Louis-Joseph-Papineau a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait pour objectif d'examiner les effets des activités et des mesures de gestion proposées sur l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)* et la *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'étude d'impact (1998)*.

Une première vérification permet d'affirmer que le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

La portée de l'évaluation nous indique ce qui est inclus et ne l'est pas dans l'évaluation environnementale. Ceci définit par le fait même ses limites. Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation sont celles du lieu désigné et du lieu administré. La sélection des limites temporelles s'étend sur le même horizon temporel que la vision du plan directeur de ce lieu historique, soit quinze ans.

Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des sources de stress en relation avec les ressources culturelles et biophysiques permet de déterminer les effets sur les ressources patrimoniales. L'analyse démontre que la majorité des sources de stress potentielles sont sans impact pour les ressources culturelles et naturelles. Quelques-unes ont un impact faible.

Certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Dans le présent cas, ces mesures de gestion sont liées à la protection des ressources culturelles du lieu historique ou à sa mise en valeur. Les mesures d'atténuation proposées permettent d'atténuer certains effets négatifs par rapport à l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques.

Globalement, les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'intégrité commémorative de la maison Papineau.

Évaluation des effets cumulatifs potentiels

L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe que les impacts combinés des différents projets et des activités puissent donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement par ces projets et ces activités.

La vérification des effets résiduels du plan directeur permet de noter que peu d'impact résiduel devrait persister à la suite de la mise en application des mesures et des stratégies d'atténuation.

Pour ce qui est des conséquences globales de ce document en ce qui a trait aux effets cumulatifs, ils sont liés à la croissance de la fréquentation et l'utilisation qui est faite du lieu.

Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs

Tout comme pour le plan directeur, l'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Ces stratégies d'atténuation consistent plus particulièrement à :

- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour le lieu désigné, selon la stratégie de Parcs Canada quant à la protection de l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles.
- Établir les stratégies d'atténuation pour minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale.

- Mettre en place une stratégie pour la gestion environnementale qui tient systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental quant aux programmes et aux opérations du lieu historique. Celui-ci adopte des pratiques environnementales saines et met en place un système de gestion de l'environnement qui lui permet de travailler continuellement à améliorer son rendement environnemental.

Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le plan directeur est acceptable, sur le plan environnemental. Cet exercice a permis de prendre note que le plan directeur du lieu historique Louis-Joseph-Papineau permet une amélioration de l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et naturelles.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Ces effets potentiels des opérations du lieu historique pourraient être contrôlés par une vérification environnementale des opérations.

Bibliographie

Architectes Tétrault Parent Languedoc et associés (Les), *Lieu historique national du Manoir-Papineau*, Montréal, 1995, 45 p.

Baribeau, Claude, *Denis-Benjamin Papineau, 1784-1854*, Montebello, Société historique Louis-Joseph-Papineau, v. 1995, 163 p.

Bédard, Michel, *Louis-Joseph Papineau, synthèse préliminaire des connaissances sur l'homme politique et le seigneur*, Québec, Parcs Canada, 1993, 359 p.

Bélanger, Jacqueline, *Les préalables à l'élaboration d'un concept d'expérience de visite, lieu historique national du Manoir-Papineau*, Québec, Parcs Canada, Service à la clientèle, 1994, 24 p.

Desmeules, Claire, *Lieu historique national du Canada Manoir-Papineau, Montebello*, Québec, Parcs Canada, Services ethnologiques, Patrimoine culturel et biens immobiliers, Centre de services du Québec, 2001, 233 p.

Écart-type, (L'), *Étude socio-économique préalable au concept de mise en valeur (Annexe bibliographique)*, *Lieu historique national du Manoir-Papineau*, Montréal, pour Parcs Canada, mai 1994

Fortier, Yvan, *et al.*, *La maison de Louis-Joseph Papineau, Montréal*, Québec, Service canadien des parcs (Histoire et archéologie), 83 p.

Fortier, Yvan, *La maison montréalaise de Louis-Joseph Papineau, description de l'évolution architecturale*, Québec, Parcs Canada, 1984, 7 Feuilles.

Gosselin, Daniel, *Étude sur la clientèle actuelle et d'éventuels partenaires, Lieu historique national du Manoir-Papineau*, Québec, Urbanex et Impact-Recherche, 1994, 3 vol.

Groupe D.E.S. inc., *Manoir Louis-Joseph Papineau, Concept et clientèles*, Québec, pour Parcs Canada, 1988, 38 p.

Groupe D.E.S. inc., *Manoir Louis-Joseph Papineau, Concept d'interprétation. Rapport final*, Québec, pour Parcs Canada, 1989, 38 p.

Humphreys, Barbara A., *Papineau House, 440 Bonsecours St., Montreal, Summary of Architectural Report*, Ottawa, Historic Sites and Monuments Board of Canada, 1968, coll. Agenda Paper, 1968-64.

L'Italien-Savard, Antoine, Pierre Paré et Yvan Fortier, *Lieu historique national Louis-Joseph-Papineau, 440, rue Bonsecours, Montréal, Québec. Rapport d'inspection*, Québec, Parcs Canada / Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, novembre 2002, 20 p.

Locus loisirs et culture inc., *Analyse de marché et plan d'actions stratégiques, lieu historique national du Manoir-Papineau*, Québec, pour Parcs Canada, 1997

Locus Loisir et culture inc., *Lieu historique national du Manoir-Papineau, analyse de marché et plan d'actions stratégiques*, Québec, pour Parcs Canada, 1997, 29 p.

Papineau, Nadeau, *Louis-Joseph Papineau*, Montréal, Lidec, 1994, 60 p.

Martel, Renée, *Le manoir Papineau à Montebello, inventaire préliminaire du mobilier et des objets*, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, 1991, 261 p.

Muséo-star, *Lieu historique national du Manoir-Papineau, concept d'expérience de visite, version révisée*, Québec, pour Parcs Canada, 1996, 38 p.

Ouellet, Fernand, *Louis Joseph Papineau, un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1960, 24 p.

Parcs Canada, *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Gatineau, Parcs Canada (http://www.pc.gc.ca/rech-srch/rslts_F.asp).

Parcs Canada, *Le domaine Papineau de Montebello, thèmes et objectifs*, Québec, Service canadien des parcs, Environnement Canada, 1988, 31 p.

Parcs Canada, *Engager les Canadiens. Stratégie de communications extérieures de Parcs Canada*, Gatineau, Parcs Canada, septembre 2001, 26 p., bilingue.

Parcs Canada, *Énoncé d'intégrité commémorative, lieu historique national du Manoir-Papineau, Québec*, Parcs Canada, 1997.

Parcs Canada, *Maison de Louis-Joseph Papineau, 440 rue Bonsecours, Vieux-Montréal, Montréal, Québec, concept préliminaire d'utilisation*, Québec, Parcs Canada, 1978, 39 p.

Parcs Canada, *Le Manoir Papineau, Montebello*, Québec, Ottawa, Historic Sites and Monuments Board of Canada, 1986, 48 p.

Parcs Canada, *Mesure des moyens d'information identifiés par les visiteurs, Lieu historique national du Canada du Manoir-Papineau*, Marketing et Affaires du programme, Centre de services du Québec, novembre 2003.

Parcs Canada, *Proposition de mise en valeur. Document de consultation publique, Lieu historique national du Manoir-Papineau*, Hull, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1997, 56 p.

Parcs Canada, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2001*, Gatineau, Parcs Canada, (<http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/etat-state-2001>).

Parcs Canada, *Sommaire décisionnel. Lieu historique national Louis-Joseph-Papineau*, Chambly, Parcs Canada, 9 juin 1993.

Patrimoine canadien. *Parcs Canada, Lieu historique national du Manoir-Papineau compte rendu, programme de consultation publique*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1998, 42 p.

Pickering Leblanc, J.-Normand, *Le mémorial Papineau*, Montréal, Édition du Fleuve, 1989, 184 p.

Prud'Homme, Chantal, *Manoir-Papineau, lieu historique national, Montebello, Québec, étude sur les jardins et le potager*, Québec, Parcs Canada / Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1995, 69 p.

Routhier, Christine, *Évaluation préalable et formative au lieu historique national du Manoir Papineau, Rapport d'étapes*, 1997.

Rumilly, Robert, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, v. 1977, 2 vol.

Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec, *Surveillance archéologique dans la cour arrière de la maison Papineau. Rapport final*, Montréal, pour Parcs Canada, 2003, pagination multiple.

Urbanex, *Lieu historique national du Manoir-Papineau, étude sur la clientèle actuelle et d'éventuels partenaires [et] profil de la clientèle*, Ste-Foy, Québec, pour Parcs Canada, 1994, 45 p.

Zvonar, John E., *Lieu historique national du Manoir-Papineau Montebello (Québec), étude préliminaire de l'aménagement paysager*, Ottawa, Patrimoine canadien, 1995, 78, 120 p.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-105/55-2007F
ISBN : 0-662-72774-6
This publication is also available in English.